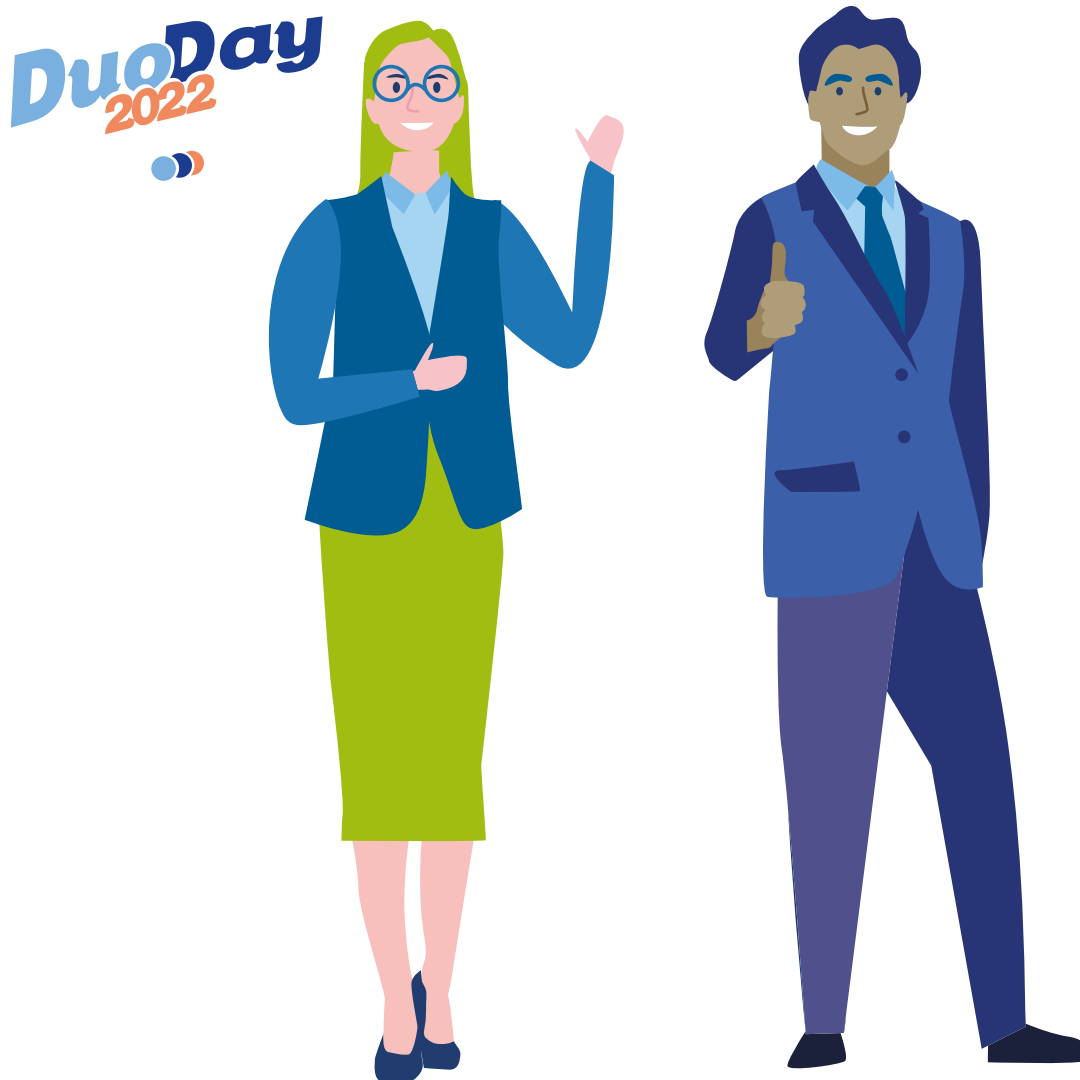


- Vous êtes employeur, vous souhaitez sensibiliser vos collaborateurs et/ou vous êtes à la recherche de nouveaux talents ?

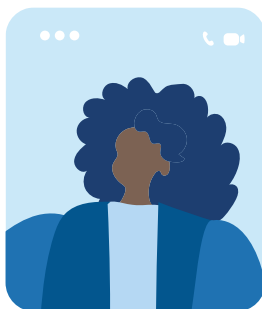
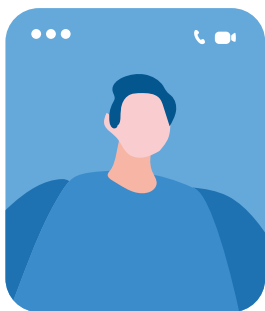
Le DuoDay, le 17 novembre, peut vous intéresser !



Qu'est-ce que le DuoDay ?

- Une opération européenne à laquelle la France participe depuis 2018.

Le principe : créer un duo entre une personne en situation de handicap et un collaborateur d'une entreprise privée ou publique, pour passer la journée ensemble, en présentiel ou à distance.



Comment participer ?

- Vous vous connectez sur **duoday.fr** et vous créez le compte de l'organisation.
- Vous déposez les offres de duos proposées par vos collaborateurs.
- Vous précisez si l'offre est conçue pour le présentiel ou à distance.
- Les personnes en situation de handicap se positionnent sur les offres qui les intéressent. Elles peuvent rechercher un emploi, suivre des études ou travailler en milieu protégé.
- Vous les contactez pour leur donner votre réponse.

Pour toute question relative à l'inscription,
une équipe de conseillers se tient à votre disposition :
contact@duoday.fr

 **0 800 386 329**

APPEL GRATUIT

DuoDay
2022



17 novembre 2022

duoday.fr

#DuoDay2022

#SEEPH2022